Les Menuiseries Ariégeoises

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

d'un modèle de cercueil ou d'une gamme de cercueils

aux exigences du décret n° 2018-966 du 8 novembre 2018 relatif aux cercueils

Le soussigné, représentant légal du metteur en marché LES MENUISERIES ARIEGEOISES SAS

DECLARE par la présente, sous sa propre responsabilité, que le(s) modèle(s) de cercueil(s) ou la gamme de cercueils décrites ci-dessous

Nom du modèle : **PUYSAIS**

Désignation du modèle : **Parisien**

Référence : **C109.5.T1, C109.5.T3**

Matériaux : **CHENE PLAQUÉ**

Est CONFORME pour le marché français aux exigences du décret n° 2018-966 du 8 novembre 2018 relatif aux cercueils pour

☒ **L'INHUMATION et la CRÉMATION** ☐ **La CRÉMATION uniquement**

Sur la base des ATTESTATIONS de CONFORMITE délivrées par l'organisme vérificateur agréé l'institut technologique FCBA sous les références suivantes :

- Attestation de conformité n° 23/367/4034
- PV d'essai complémentaire n° Me 22-0040-0086_v1
- PV d'essai des poignées n° Me 21-0109-0248_v1

NB : La présente déclaration de conformité ne vaut que pour les cercueils cités dans ce document équipés avec les dispositifs de portage (poignées...) et/ou les cuvettes d'étanchéité fournis et/ou installés par le metteur en marché de ces cercueils.

Fait à SAINT PAUL DE JARRAT, le 2 juillet 2024

Route de Labat 09000 SAINT-PAUL DE JARRAT | Tél : +33 (0)5 61 65 71 90 | Fax : +33 (0)5 61 65 71 99 | Mail : contact@lesma.fr
S.A.S. au capital de 1 020 000 € | Siret : 303 804 553 00012 | RCS Foix 303 804 553 | NAF 1629 Z | N° TVA Intracommunautaire FR 22 303 804 553